

# DOSSIER DE PRESSE

## POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DU FUTUR CENTRE D'ACTION MÉDICO-SOCIALE PRÉCOCE



Jeudi 26 septembre 2019

## Le Centre d'Action Médico-Sociale Précoce

Le CAMSP (Centre d'Action Médico-Sociale Précoce) a pour missions la prévention, le dépistage, le diagnostic et la prise en charge des enfants de la naissance à 6 ans, à risque dans leur développement, ou présentant une difficulté de développement pouvant aller d'un trouble passager à un handicap plus sévère (déficits moteur, sensoriel, mental, troubles du comportement, troubles de la relation et/ou de la communication).

Une équipe pluridisciplinaire (éducateurs, psychologue, ergothérapeute, psychomotriciens..) apporte un suivi adapté et organise les prises en charge et les accompagnements en fonction de l'âge, du handicap et des besoins de l'enfant.

En résumé, les CAMSP assurent :

- le dépistage des déficits ou handicaps,
- la prévention de leur aggravation,
- les soins et la rééducation permettant le maintien de l'enfant un milieu de vie ordinaire,
- l'accompagnement des familles dès la période de doute,
- l'aide à l'intégration dans les structures d'accueil de la petite enfance (crèche, halte-garderie, école maternelle),
- le lien avec la structure hospitalière et « de ville ».

Le premier Centre d'Action Médico-Sociale Précoce en activité a vu le jour à Paris, reconnaissant le travail mené par Mme J. Lévy depuis 1971 au Centre du Tout Petit, rue Rozanoff.

## Le CAMSP à Alès

De 1978 à 1982, suite à cette expérience et à la loi de 1975 sur les personnes handicapées, une réflexion a été menée entre :

- la municipalité d'Alès,
- l'APEI (Association de Parents de l'Enfance Inadaptée),
- les professionnels de la petite enfance du bassin alésien.

Par arrêté du 11 février 1982, le Préfet du Gard a autorisé la création du CAMSP avec un agrément de 40 places.

L'ouverture a eu lieu le 20 décembre 1982. La gestion est assurée par le Centre Communal d'Action Sociale de la ville d'Alès.

En janvier 1991, la capacité d'accueil du CAMSP est passée à 80 places.

Les locaux du CAMSP étaient jusqu'alors installés dans le quartier de Cauvel. Malgré un parc agréable, le bâtiment qui était une ancienne magnanerie, ne correspondait plus aux normes.



## De nouveaux locaux modernes et fonctionnels

Après 3 ans d'intenses discussions, un projet de reconstruction concernant le futur CAMSP est lancé.

C'est sur ce terrain de 3800m<sup>2</sup>, à proximité d'Innov' Santé que sera construit le nouveau CAMSP. Cette localisation n'est pas anodine, puisqu'elle est également proche de l'APF et permettra une passerelle entre les deux structures.

Cette construction moderne comportera trois unités de 960m<sup>2</sup>, avec un rôle précis chacune. Une attention particulière a été apportée sur l'ergonomie ; l'idée est d'offrir aux usagers un service de qualité et une adaptation de l'environnement aux besoins des enfants.

Le besoin des 240 enfants actuellement suivis par le CAMSP mérite bien l'investissement de 2,8 millions d'euros par le CCAS et ses partenaires (ARS, CNSA, CD30, ville d'Alès, Alès Agglo) afin d'apporter un équipement adapté face à des familles démunies concernant la pathologie de leurs enfants.

Après le Centre Hospitalier, l'Itep de clavières et l'IME de Rochebelle, le CAMSP était le dernier équipement médico-social à moderniser sur Alès et ce sera bientôt chose faite puisqu'il ouvrira ses portes courant 2020.

## Financement

Le Coût du projet est de 2 839 902€ dont :

- 333 814€ Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie
- 779 143€ Agence Régionale de Santé
- 150 000€ Conseil Départemental du Gard
- 132 000€ Centre Communal d'Action Sociale

## Annexe : Prise de vue extérieure



## Contacts presse

Romain Capelle  
Chargé des Relations presse Ville d'Alès  
04 66 56 10 46

Joëlle Riou  
Directrice du Pôle Solidarité de la Ville d'Alès  
04 66 54 23 21